

n°54

MARS
2024

c'est ma ville



Le magazine de La Motte-Servolex

→ Carnaval



DOSSIER

Des projets ambitieux,
un développement
harmonieux

P. 4-5



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Optimiser
les performances

P. 8-9



CULTURE

Parcours culturels
sur mesure

P. 12



Fleurissement hivernal devant la poste.



Découvrez l'œuvre de Swed Oner jusqu'au 15 avril sur le M.U.R. situé esplanade Pergaud.



C'est ma ville,

le magazine de La Motte-Servolex
Publication trimestrielle éditée
par la ville de La Motte-Servolex

Directeur de la publication :

Luc Berthoud,
maire de La Motte-Servolex

Rédactrice en chef :

Cécile Ronayette

Rédaction :

Cécile Ronayette, Ludivine Le Saux
service communication
04 79 65 17 84

communication@mairie-lamotteservolex.fr

Conception-réalisation :

Suhas Tupe

Distribution dans les boîtes

aux lettres de la ville :

Tonton Livraison et Filip'

Impression :

imprimerie Gonnet

Crédits photos :

ville de La Motte-Servolex,
SICAMS, SDES, Laure Fromentin.

Photo de couverture :

Carnaval du mardi 13 février

Tirage :

6 500 exemplaires

Dépôt légal :

mars 2024

36 avenue Costa de Beauregard

BP 20043

73292 La Motte-Servolex cedex

www.mairie-lamotteservolex.fr



Fin décembre 2023, la compagnie "Premier Acte" a joué pour le public scolaire sa toute nouvelle création "La dernière allumette - La lumière des misérables". Ce spectacle de théâtre a été suivi d'un échange entre les artistes et les jeunes.

La ville et l'ONF ont accueilli lundi 22 janvier plusieurs représentants de communes voisines de l'agglomération Grand Lac afin de leur présenter la filière bois énergie développée en circuit court sur le territoire de La Motte-Servolex. Au programme : explication du fonctionnement du hangar bois, visite en forêt et découverte de la chaufferie bois de l'école Louis Pergaud. Cette rencontre est l'occasion d'échanger les bonnes pratiques et les conseils techniques.



P.4-5

DOSSIER

Des projets ambitieux,
un développement harmonieux

P.6

BUDGET CITOYEN

Proposez vos idées !

P.7

ÉCO HAMEAU

Un site : des choix d'aménagements uniques

P.8-9

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Optimiser les performances

P.10

RÉTROSPECTIVE



P.11

À DÉCOUVRIR

P.12

CULTURE

Parcours culturels sur mesure

P.13

JUMELAGE

Un demi siècle de fraternité

P.14

ACTUALITÉS

P.15

ÉTAT CIVIL & CONSEILS MUNICIPAUX

P.16

EN IMAGES

*Cheie Madame,
Cheie Monsieur,*

A l'heure où les records de chaleur s'intensifient, que nos stations, notamment de moyenne altitude, s'adaptent à la baisse de l'enneigement afin de ne pas déstabiliser des secteurs économiques et touristiques spécifiques à notre Département, nous poursuivons, à notre échelle, les efforts dans le domaine de la protection de l'environnement et des espaces naturels. Nous en sommes conscients, les réponses au défi du dérèglement climatique, doivent être globales. Nous sommes les maillons d'une même chaîne et si, collectivement, nous produisons les efforts nécessaires, nous arriverons, pour nous-mêmes mais surtout pour les générations futures, à faire encore et toujours de La Motte-Servolex, une ville à la douceur de vivre reconnue. D'ailleurs, les résultats obtenus cette année au concours national "ville de rêve", avec la 18^{ème} place sur 1399 petites villes et au palmarès des "villes et villages où il fait bon vivre", 140^{ème} place sur 34 808 communes, nous incitent à poursuivre nos efforts pour garantir aux habitants, mais plus largement à ceux qui ont l'occasion de découvrir notre ville, un cadre de vie privilégié et préservé. Cet écosystème, nous devons le protéger aussi bien en milieu urbain, forestier ou rural. En effet, ces dernières semaines ont été marquées par les manifestations des professionnels issus du monde agricole.

À La Motte-Servolex, première ville agricole du Département par le nombre d'exploitants, nous nous sommes sentis concernés par la légitime exaspération des agriculteurs : concurrence déloyale, sentiment de déclasserment, normes toujours plus nombreuses, sont quelques uns des vecteurs d'une colère germant depuis plusieurs années. L'agriculture fait partie de notre histoire locale, de notre patrimoine mais aussi de notre avenir. Nous devons absolument veiller à la préservation de ce secteur économique vital, bien sûr pour les professionnels de la filière, mais aussi pour chacune et chacun d'entre nous.



C'est pourquoi, depuis maintenant plus de quinze années nous soutenons le monde agricole par différentes initiatives :

- la promotion des circuits courts de consommation,
- l'aide financière accordée aux professionnels dans le cadre des bonnes pratiques agricoles,
- le soutien aux filières des produits biologiques et locaux pour les repas concoctés par la cuisine municipale,
- le projet d'un maraîchage communal sur plus de 1,5 hectare en s'appuyant sur les structures de formation et d'insertion de l'agglomération.
- une urbanisation planifiée, phasée et maîtrisée,

Travail de la terre et protection de l'environnement ne sont pas deux domaines asymétriques mais bien complémentaires et chacun à notre échelle nous pouvons aider une filière en crise par des gestes responsables et engagés pour mieux consommer et mieux se nourrir.

Mieux se nourrir sur le plan physique mais aussi intellectuel, c'est l'objectif de la 8^{ème} édition de la "Fête du livre" destinée aux enfants de 0 à 6 ans qui vient de se tenir. Le thème "Envole-toi" a incité enfants et adultes à "prendre de la hauteur" et à participer à des animations adaptées à l'éveil des plus petits et mettant en avant l'apprentissage du livre.

Bonne lecture.

Très cordialement,

Luc BERTHOUD
Maire de La Motte-Servolex
Conseiller départemental de la Savoie.



© ATTITUDE DRONE

Des projets ambitieux, un développement harmonieux

Entre les études en cours pour préparer les investissements de 2025 et les réalisations de l'année 2024, la ville garde son cap de développement pour le bien-être de tous les habitants et l'intérêt de son territoire.

Sport : nouvelles infrastructures

La ville accompagne le club de tennis dans l'évolution de ses pratiques. Après la construction des tennis couverts, les sportifs vont découvrir le mini-tennis et trois terrains de padel. Le mini-tennis permet un éveil à l'activité avec des petites raquettes et de grosses balles en mousse. Le padel est quant à lui un sport de raquettes qui se joue toujours en double sur un court fermé, une sorte de mélange entre le tennis et le squash. Toujours pour les plus jeunes, les études sont en cours vers une évolution et une rénovation du skatepark situé aux abords du collège George Sand.

Bâtiments communaux plus économes

La ville a délégué à la SPL OSER (Société Publique Locale d'efficacité énergétique) la maîtrise d'ouvrage concernant la rénovation énergétique de la halle des sports Didier Parpillon et du boulo-drome. La SPL OSER se charge de contracter un marché global de performances comprenant la maîtrise d'œuvre, les travaux et l'exploitation (entretien) pour une durée de huit ans. Suite à l'appel à candidatures, trois groupements ont été retenus et auditionnés par la ville en octobre 2023. Ils doivent présenter leurs nouvelles offres au printemps 2024. Le groupe-ment retenu proposera un bouquet de

travaux dont la finalité est d'atteindre une baisse de 30 % des consommations de gaz et d'électricité pour la halle des sports et 35 % au boulo-drome. Le marché est global pour les deux bâtiments car ils ont la même alimentation gaz et sont géographiquement proches.

Aménagement d'un maraîchage communal

Neuf agents municipaux travaillent à la cuisine municipale, ils préparent et livrent neuf cent soixante repas par jour : huit cent vingt pour les groupes scolaires, quatre-vingts à l'EHPAD Les Terrasses de Reinach et soixante en portage de repas à domicile. Afin de fournir 80 % de l'approvisionnement

en légumes nécessaires à la confection des repas, la ville souhaite créer une ferme communale.

Une convention de partenariat permettra d'allier les compétences et les savoirs-faire de plusieurs acteurs locaux : Les Triandines (association d'insertion par le maraîchage), le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole Reinach, J'aime Boc'oh (conserverie et traiteur anti-gaspi), et le Groupement Régional Alimentaire de Proximité au service des circuits courts et solidaires agricoles.

Sur 18 000 m² de terrain, 1 500 m² seront aménagés en serres et 300 m² avec un hangar (rangements, zone de rinçage et stockage des légumes, bureau, vestiaires...).

La convention assure la présence d'ouvriers agricoles, en parcours de formation au CFPPA Reinach et d'un chef de culture pour la production certifiée agriculture biologique de dix à douze tonnes par an en pommes de terre, carottes, choux, courgettes, tomates, salades, céleri-rave, courges...

Renaturations

La ville a prévu de continuer sa campagne de dés-imperméabilisation des parkings et cours d'écoles par la plantation d'arbres, la création de noues paysagères... afin de permettre une bonne infiltration de l'eau dans le sol grâce à la suppression d'espaces goudronnés.

Différents projets sont en phase d'études : la cour de l'école élémentaire Le Picolet, les parkings Clergeot et villa Marie Joséphine.

Nouvelles berges en centre-ville

Le Nant Bruyant longe l'allée Roland Laimé avant de passer sous le pont de l'avenue Costa de Beauregard pour continuer sa course vers La Leysse.

Sur un linéaire de cent soixante-dix mètres en amont de ce pont, un mur de soutènement, qui emprisonne le cours d'eau, se fragilise dangereusement sous l'effet des racines de vieux arbres pour la plupart malades.

Au lieu de le remplacer par un enro-

chement classique, la ville a choisi de repenser complètement ce secteur en lui donnant un nouvel aspect paysager.

Le mur sera démonté au ras du cours d'eau et la berge sera re-profilée en pente douce afin de libérer la rivière. Sur cent soixante-dix mètres, cette berge sera consolidée par la plantation de tiges de saules qui composeront à terme une saulaie de 800 m².

Deux cents arbustes et quelques arbres fruitiers seront plantés en haut de la berge.

Cet aménagement va redonner au cours d'eau un espace de liberté pour favoriser la présence de la faune piscicole, tout en laissant plus de place et de capacité de déplacement à la petite faune sauvage.

Cette technique de restauration végétale laissera place à une trame verte et bleue en centre-ville, contribuant ainsi à une reconquête de la biodiversité en milieu urbain.

ENTRETIEN

"Notre politique publique doit répondre aux attentes des habitants"

Rencontre avec le maire Luc Berthoud



"Face à un contexte international plus incertain que jamais et une situation nationale compliquée avec le coût de l'énergie ou encore l'inflation, notre société risque de se fracturer encore un peu plus avec un individualisme croissant. Nous devons centrer notre action sur le bien commun et l'intérêt général. Cette mission passe par les contacts au quotidien avec les habitants et le développement de services de proximité, comme l'ouverture

récente d'une Maison France Services à la poste permettant ainsi de rapprocher les citoyens des administrations et du numérique. Les élus municipaux doivent être les acteurs de cette unité au sein de la vie publique. Mon engagement est et restera en ce sens, celui de la cohésion, dans les domaines du logement, de l'économie et du développement durable. Parallèlement, la ville doit continuer à investir dans la rénovation thermique des bâtiments communaux pour baisser les consommations énergétiques et les coûts. Nous travaillons également sur le développement de nouvelles avancées comme la production de légumes pour nos restaurants scolaires et l'EHPAD par le maraîchage communal. Notre action est toujours largement tournée vers la biodiversité avec des projets de renaturation d'espaces ainsi qu'un nouvel aménagement paysager pour les berges du Nant Bruyant. Je veille à ce que ces réalisations soient pensées pour le bien commun de notre ville, pour évoluer tous ensemble dans un cadre de vie harmonieux."

BUDGET 2024

Désendettement et autofinancement

Après le débat d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal du 7 novembre 2023, le vote du budget primitif 2024 s'est déroulé lors de la séance du 19 décembre 2023.

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 13 871 947 €
- Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 6 247 060 €
- La capacité d'autofinancement permet d'investir sans avoir recours à l'emprunt, c'est le cas depuis 2015.
- La dette a baissé de 97 % en 15 ans : elle est passée de 16 millions d'euros fin 2007 à 504 380 € au 31 décembre 2023.
- L'endettement communal représente seulement 38 € par habitant contre 803 € en moyenne pour les communes de la même strate.
- Pour ne pas mettre trop à contribution les ménages, par ailleurs déjà bien impactés par l'augmentation générale des prix, les taux d'imposition communaux demeurent stables cette année (après une baisse de 1 % en 2023).

Tous
pour
la

ENSEMBLE FAIRE AVANCER LA COMMUNE



Proposez vos idées !

La Motte-Servolex organise une nouvelle édition du budget citoyen en 2024. Vous pouvez commencer à réfléchir à un projet, à un aménagement d'intérêt général pour la commune et les habitants.

**5 projets lauréats :
100 000 €**

En participant, vous vous investissez pour l'avenir de la commune, vous êtes un véritable acteur de la vie locale pour le bien-être du territoire.

Les projets sont classés en différentes catégories :

- environnement / développement durable
- lien social / handicap / lien intergénérationnel

- culture/patrimoine
- sport
- jeunesse.

La ville reste à votre écoute et vous accompagne si vous avez une idée mais que vous ne savez pas comment la formuler.

Infos

04 79 65 17 75
budgetcitoyen@mairie-lamotteservolex.fr
budgetcitoyen.mairie-lamotteservolex.fr

4 →

étapes

- **15/04 au 30/06 :**
déposez vos projets sur budgetcitoyen.mairie-lamotteservolex.fr
- **juillet / septembre :**
nous analysons les dossiers dans le respect de la charte.
- **1/10 au 30/11 :**
vous votez !
- **2025/2026 :**
ensemble, nous réalisons vos projets.

Budget citoyen 2023 : vos projets en construction



Trois jeux inclusifs dans des aires existantes, ici au parc Henry Dunant.



Deux espaces pour la pétanque nettoyés et réaménagés par les agents des services techniques de la ville, ici au gymnase Pierre de Coubertin.



La tyrolienne chemin du pont Sabatier.

Un site : des choix d'aménagements uniques

L'ancienne cicatrice laissée par l'exploitation des carrières semble loin aujourd'hui, alors que l'éco hameau des Granges modélise le territoire sous le signe de la biodiversité et du logement.



Constructions en cours au Sud de l'éco-hameau.



Vue depuis le parking visiteurs sur la route d'accès et le Nord du site.

Terre de nature

L'aménagement du parc a permis de sauver la zone humide tout en créant des espaces favorables à la biodiversité et à son observation grâce à un parcours pédestre de sept cent vingt-cinq mètres dont la moitié sur pilotis.

Une signalétique pédagogique est en cours de création. Elle matérialisera les deux grandes portes d'entrées du parc sous forme d'arches. Elle sera complétée par une table de lecture du paysage et accompagnée de neuf panneaux sur la faune et son habitat.

Terre de logement

Les trois premiers lots de soixante douze logements chacun au sud du site sortent de terre peu à peu. Pour la suite, deux permis de construire ont été déposés par OPAC Savoie et CIS Promotion.

Les autres lots suivront cette année dans leur phase de dépôt de permis de construire. Tous les projets sont analysés et doivent impérativement respecter des normes environnementales strictes de construction imposées par

le CPAUPE (Cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales).

Terre d'expérimentation

Un terrain a été mis gratuitement à la disposition de l'entreprise Gonthier qui expérimente la création de terre végétale (fertile, idéale pour les cultures) à partir de la terre de remblais (pauvre en matière organique, elle ne favorise pas la vie du sol) agrémentée de compost.

En échange de ce prêt d'espace pour deux ans, l'entreprise Gonthier entretient les alentours et s'occupe de la lutte contre les espèces invasives comme l'ambrosie.

Infos sur la démarche écoquartier :

www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

CONTACT

Service environnement
& développement durable
04 79 65 04 76

Repères

- 10 ans d'étude et de concertation
- Aucune emprise sur des terres agricoles
- Label écoquartier
- Un site de 17 hectares
- Le parc nature de 2,5 hectares
- 560 logements

TÉMOIGNAGE

"Le site de l'éco hameau des Granges s'inscrit dans un couloir écologique intéressant qui s'articule entre les différents massifs aux alentours. Les vues sur le lac et les montagnes sont splendides. Cette dimension paysagère a orienté notre projet d'urbanisation en lien avec la nature. Nous proposons des petites unités en ossatures bois articulées autour de placettes conviviales. Elles permettent de rentrer chez soi tout en étant également des lieux communs et de rencontres pour six logements. Les véhicules seront en sous-sol, des jardins en terrasse sont prévus pour chaque habitation. L'esprit de notre projet est de savoir proposer une complémentarité entre le paysage et le bâti".

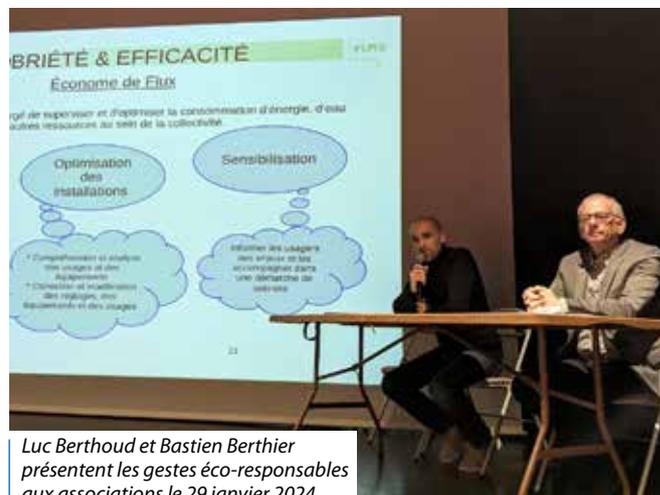
Jean-Paul Roda,
agence Roda Architectes

Optimiser les performances

Afin de poursuivre ses actions de transition énergétique, la ville investit sur son patrimoine immobilier. La consommation de soixante et onze bâtiments est passée au peigne fin d'un économiseur de flux, nouveau poste à la mairie de La Motte-Servolex.



Réunion de lancement des compteurs connectés avec le SDES en décembre 2023.



Luc Berthoud et Bastien Berthier présentent les gestes éco-responsables aux associations le 29 janvier 2024.



Gymnase Pierre de Coubertin rénové en 2023.



La halle des sports Didier Parpillon sera en rénovation en 2025.

Analyser le patrimoine

Dans le cadre du label "Climat Air Énergie" décerné par le programme TETE de l'ADEME, la ville élabore son schéma directeur immobilier énergétique (SDIE). Il a pour objectif de définir les orientations stratégiques de gestion du parc immobilier des collectivités (état des lieux du patrimoine, analyse des besoins, arbitrage des achats et revente...) en tenant compte des nouveaux enjeux énergétiques et environnementaux mais également vis-à-vis de la réglementation.

C'est une action forte du Plan d'Action Air Énergie qui s'inscrit également dans le PCAET de Grand Chambéry adopté au Conseil communautaire du 18 décembre 2019. Les bâtiments, construits

ou acquis au fil des années, représentent une consommation d'énergie méconnue et sont source d'amélioration. L'objectif est d'optimiser le patrimoine pour une meilleure gestion.

L'analyse concerne également l'EHPAD Les Terrasses de Reinach (dont le bâtiment appartient à l'OPAC), les bâtiments administratifs du CCAS, les crèches Millipom et Coccinelle appartenant à la ville, ainsi que l'EHPAD L'Éclaircie géré par la Croix rouge en propriété communale.

Le SDIE est un diagnostic complet, à la fois sur le plan énergétique et fonctionnel, mais aussi sur la conformité d'accessibilité.

Pour la partie énergétique, il est essentiel d'avoir des compteurs pour analyser tous les flux consommés.

Un usage détaillé des locaux

Deux cent neuf points de comptage sont en place actuellement. Ils concernent le gaz, l'électricité, l'éclairage public et les compteurs d'eau.

Les compteurs linky et gaz sont déjà en télé-relève. Grand Chambéry poursuit de manière plus intensive le déploiement de compteurs d'eau connectés commencé en 2023. En parallèle, le SDES nous accompagne pour définir les bâtiments à équiper. Le suivi de la consommation des locaux est parfois difficile en raison des outils de comptage en place, notamment lorsque plusieurs bâtiments sont raccordés à un même point de livraison électrique ou alimentés par une même chaufferie.

Des sous-compteurs, pris en charge par l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) Sequoia, seront déployés pour mieux analyser la répartition de la consommation. Les sous compteurs utilisent la technologie de communication radio basse fréquence longue portée LoRa.

Un répertoire numérique du patrimoine

La plateforme en ligne SAVEE, développée par Advizeo, permet d'accéder à toutes les données des compteurs installés dans les bâtiments en un clic. Cette télé-relève offre une meilleure gestion de la consommation avec un relevé en temps réel pour le gaz et l'électricité alors que la facturation se fait sur des périodes de plusieurs mois.

Près de 60 000 m² de locaux répertoriés

En cas de consommation inhabituelle ou dépassant un seuil préalablement défini, la plateforme alerte la ville qui

peut réagir au plus vite sur une éventuelle fuite ou un usage disproportionné des équipements.

Chaque bâtiment a sa propre fiche sur SAVEE, ce qui donne une excellente connaissance du patrimoine.

Plan pluri-annuel d'investissements

Une fois le diagnostic complet du patrimoine réalisé, le cabinet Helexia proposera un scénario de rénovation. Il sera décidé par les élus, en respectant la charte de commande publique durable. Ce scénario s'étalera au moins jusqu'en 2040. Les projets peuvent être de simples petits travaux jusqu'à des rénovations plus globales. Plusieurs bâtiments ont déjà bénéficié de rénovations (gymnase Pierre de Coubertin, école Louis Pergaud) ou sont en phase d'études (halle des sports Didier Parpillon et boulodrome). "Ce plan de rénovation permettra de mieux comprendre les enjeux de notre patrimoine immobilier

et de cibler les améliorations les plus urgentes à réaliser" explique Anthony Perrin, responsable du service environnement et développement durable.

De nouveaux réflexes à adopter

Afin de garantir une utilisation vertueuse des locaux, il est essentiel de sensibiliser les utilisateurs. Bastien Berthier, économiste de flux au service environnement et développement durable, accompagne les agents de la collectivité et les associations motteraines dans cette démarche. Après un premier temps d'analyse du fonctionnement de la structure, viendra le temps de la réflexion et des pistes d'amélioration. S'assurer que les lumières sont éteintes en quittant les locaux, détecter et alerter des fuites de robinets ou de chasses d'eau, sont de la responsabilité des usagers et de la collectivité. L'objectif est d'allier sobriété énergétique et optimisation du confort.

ENTRETIEN

"Nous sommes dans une démarche d'amélioration qui est d'utilité publique"

Rencontre avec Bastien Berthier, économiste de flux



de réduire le chauffage, c'est surtout de supprimer le gaspillage d'énergie. Consommer moins, pour consommer mieux. Avec monsieur le maire, nous avons rencontré les associations le 29 janvier afin de les sensibiliser aux bons gestes. En parallèle, je m'assure que le déploiement des télé-compteurs se passe bien, que le lien se fait correctement avec notre plateforme et que tout est conforme. En cas de consommation inhabituelle, j'alerte les élus et je vois avec les équipes concernées la cause et comment remédier au problème. En relation avec le cabinet Helexia, je suis de près la réalisation du schéma directeur immobilier énergétique. Mon métier est très diversifié et me passionne. Il y a un côté enquête, analyse des chiffres, technique mais aussi de l'humain. Je me sens profondément utile pour faire avancer les choses, pour obtenir des résultats concrets en faveur de l'environnement comme du service public".

"Arrivé à l'automne 2023 suite à une formation avec l'ASDER et un stage à la mairie au service environnement et développement durable, mon rôle est de travailler sur la sobriété des bâtiments. Je vais accompagner les usagers, que ce soit les agents de la ville ou les associations, pour aller vers la sobriété énergétique. Le but n'est pas

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AMI Sequoia	Financement dédié aux coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique des bâtiments des collectivités
ASDER	Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables
LoRa	Longue Range (longue portée) technologie de communication radio basse fréquence
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
SAVEE	plateforme de management de l'énergie
SDES	Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie
TETE	Territoire Engagé Transition Énergétique (anciennement Cit'ergie)

CONTACT

Service environnement
et développement durable
04 79 65 04 76



Carnaval !

Mardi 13 février, princesses, dragons, chevaliers, pompiers, dinosaures, super héros, et autres personnages tous aussi beaux les uns que les autres ont joyeusement défilé de la halle Decroux à la plaine sportive Raoul Villot. En tête de la troupe colorée, le char réalisé par le comité des fêtes sur le thème des jeux olympiques était suivi par Gildas le clown, la compagnie Désordre Imaginaire ainsi que l'orchestre de rue Un'anim. Pour clôturer cette soirée festive, Monsieur Carnaval a illuminé le ciel de ses flammes.



Deux cents écoliers découvrent l'allemand

Les bénévoles du comité de jumelage ont invité toutes les classes de CM2 de la commune vendredi 26 janvier afin de participer à un temps de sensibilisation autour de la langue allemande. Au programme : accueil en chanson avec l'hymne du jumelage, présentation de Mundelsheim (ville jumelée avec La Motte-Servolex depuis 1974) et participation des enfants à six ateliers de découverte sous forme de jeux pour prononcer des mots en allemand.



Solidarité

Suite au marché du Père Noël, le comité des fêtes a décidé de remettre le bénéfice de ses actions à différentes associations. Après l'AFM-Téléthon, la Ligue contre le cancer et Solidarité alimentaire motteraine, le dernier chèque de 700 euros a été remis à l'association de Lydia Lawrence, "Une lumière pour les îles", qui s'occupe des enfants défavorisés de Saint-Martin.



Téléthon 2023 : 15 807 €

Le maire, Luc Berthoud a remis à l'AFM (Association Française contre les Myopathies) les dons récoltés pour le Téléthon à La Motte-Servolex. Bravo et merci aux participants pour leur engagement : comité des fêtes, gymnastique volontaire, collège de Boigne, école Saint-Jean, Brigitte Brun et les tricoteuses, Ancolie fleurs et bouquets, Routin 1883, Technopolys, Centre Communal d'Action Sociale, Grand Chambéry basket, Centre d'Ingénierie Hydraulique d'EDF.



Des engagements mis à l'honneur

Lors de la soirée des vœux du maire aux habitants, Luc Berthoud est revenu sur les événements marquants de 2023 et a présenté les perspectives 2024. Cette cérémonie est aussi l'occasion de mettre à l'honneur des acteurs locaux impliqués dans la vie de La Motte-Servolex. Cette année, le maire a eu le plaisir de remettre la médaille de la ville à Claude Bouveresse, ancienne présidente d'Emmaüs, Sandrine Rela, secrétaire de l'association Solidarité alimentaire motteraine, Robert Abry, président d'honneur du Rugby club motterain, ainsi qu'au Père Louis Duret.



Faciliter vos démarches administratives

Mercredi 7 février, la commune a participé à l'inauguration d'un espace labellisé "France Services" aménagé dans les locaux de la poste, en présence de Laurence Tur, secrétaire générale de la Préfecture. Deux chargées d'accueil accompagnent le public dans ses démarches avec différentes administrations comme les finances publiques, les titres sécurisés, pôle emploi, la caisse d'allocations familiales, l'assurance maladie... Ce dispositif facilite également l'accès au numérique.



© Chloé Habasque

Récit musical en plein air

"L'homme qui plantait des arbres"

Trois musiciens interprètent des œuvres de Beethoven, Schubert et Ravel tandis que le comédien nous accompagne sur les pas d'Elzéar Bouffier, le berger qui plante les arbres. Nadine et François Routin vous accueillent sous le cerisier au milieu de leur production maraîchère "Les Jardins du Nant Bruyant" au 142 rue curé Jacquier. Une pause gourmande concoctée avec les légumes printaniers réglera vos papilles. Pour plus de confort, prenez votre plaid, chaise longue, chapeau de paille...

Dimanche 26 mai à 17h. Repli salle Les Pervenches en cas d'intempéries.
Tarifs : normal 17 €, réduit 13 €, moins de 16 ans 9 €. Billetterie à l'accueil de la mairie et en ligne www.mairie-lamotteservolex.fr
Infos service culture 04 79 65 17 78 culture@mairie-lamotteservolex.fr

Événement

Fête de la Nature



La ville prépare plusieurs animations pour cette deuxième édition : ateliers découverte de la faune et de la flore sauvages, jardinage au naturel et pratiques de jardinage collectif, bourse aux plantes et aux graines, conférence, film documentaire, sieste forestière et musicale...

Mercredi 22 mai de 14h à 22h
Place de la lecture.
Retrouvez le programme dans la publication Infos Motteraines de mai 2024 et en ligne sur www.mairie-lamotteservolex.fr

Exposition d'Yves Monnier

Photographies, pochoirs, film



Yves Monnier axe ses recherches sur les rapports sensibles à l'air, à Fukushima Daiichi, en Louisiane et dans les Alpes. À l'occasion de sa venue en Savoie, une double exposition est proposée en lien avec la galerie l'Antichambre à Chambéry : "Strates" et "Hors Saison".

Salle d'exposition La Conciergerie.
Jusqu'au 4 mai
Mercredi et vendredi de 16h30 à 19h, samedi de 15h30 à 18h30
Accès libre
Infos service culture 04 79 65 17 78

À noter également :

• Don du sang

Jeudi 4 avril, lundi 6 mai et jeudi 6 juin, rendez-vous de 15h30 à 19h, salle Les Pervenches pour les collectes organisées par l'amicale des donateurs de sang.
Infos 06 12 82 96 32

• Collecte de vélos

L'association velobricolac organise une collecte de vos vélos usagés, **samedi 6 avril de 9h à 17h**, à la Halle Decroux.
Infos www.velobricolac.fr

• Théâtre humour

Le Zygomatic Festival propose la pièce «Julie Bigot est culottée», **jeudi 11 avril à 20h30**, salle de spectacle Saint Jean. **Infos et billetterie : www.instinctaf.net**

• Foire bio

Retrouvez le marché des producteurs et artisans **dimanche 28 avril** en centre-ville **de 10h à 18h**.
Infos en ligne adabio.com

• Exposition

Du 17 mai au 29 juin, la salle d'art contemporain La Conciergerie accueille l'artiste Zuo Hong Ning pour son exposition «Identités» (installation, peinture, performance).
Infos conciergerie-art.com

• Village & relais pour la vie

Venez nombreux participer à la cinquième édition de ce week-end solidaire, sportif et festif !
 Plaine sportive Raoul Villot, **les 8 et 9 juin**.
www.mairie-lamotteservolex.fr
et www.ligue-cancer.net

Retrouvez toutes les informations dans la publication Infos Motteraines, en ligne www.mairie-lamotteservolex.fr, sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook, en téléchargeant l'application mobile de la ville.





Atelier délocalisé à école du Tremblay avec l'artiste Pierre Man's (exposition "Passerelles") en juin 2023.



Séance de musique assistée par ordinateur au collège George Sand organisée par l'école de musique, février 2024.



Atelier à la manière de Viyé Diba (exposition "Piège") avec les enfants de l'école Alphonse de Lamartine en visite à La Conciergerie, janvier 2024.

Parcours culturels sur mesure

Vous connaissez la bibliothèque, la salle de spectacle Saint-Jean ou encore la salle d'exposition La Conciergerie... Mais savez-vous que même quand ces structures sont fermées, elles accueillent souvent du public ? Alors partons à la découverte de rendez-vous culturels peu connus !

Solides partenariats

Chaque année, le service culture de la ville construit avec plusieurs institutions locales des parcours leur donnant l'opportunité de découvrir de manière personnalisée la programmation culturelle de La Motte-Servolex. Le public scolaire est concerné avec des accueils de classes de la maternelle aux lycées ainsi que des étudiants (écoles d'art, futurs professeurs des écoles en formation...). La ville fournit un dossier pédagogique permettant aux enseignants de s'engager pleinement dans le projet. La commune ouvre également les portes de la culture à d'autres structures : MJC, centre de loisirs, Savoie Handicap, foyer d'accueil médicalisé, service jeunesse...

Offre culturelle adaptée

Différentes possibilités d'accompagnement sont envisageables pour les par-

tenaires qui sollicitent la collectivité :

- décryptage du parcours d'art urbain,
- rencontre avec l'artiste au M.U.R,
- visite guidée à la salle La Conciergerie
- atelier à la manière de l'artiste exposé,
- participation à la Nuit de la Création par des productions thématiques,
- accès à un spectacle vivant, échanges avec la compagnie,
- découverte d'une exposition à la bibliothèque...

Le service culture peut également se déplacer dans un établissement scolaire avec une œuvre exposée à La Conciergerie et en parler directement en classe.

Parallèlement, l'école élémentaire Alphonse de Lamartine bénéficie d'un parcours artistique et culturel mené tout au long de l'année pour l'ensemble des classes. Cette démarche est inscrite au projet de l'école pour une durée de trois ans.

École de musique

Avec les collégiens

En lien avec les professeurs de musique des deux collèges, la ville propose aux jeunes des moments artistiques pendant la pause méridienne. Une convention entre les établissements scolaires et la collectivité permet aux intervenants de l'école de musique d'utiliser le matériel disponible (ordinateur, casque, logiciel...). «Nos interventions se situent dans les domaines du numérique et de l'informatique, thématiques que les jeunes connaissent et apprécient. Ainsi, nous pouvons développer ensemble des projets de musique assistée par ordinateur. Nous travaillons sur le son, la voix et la manipulation du logiciel Audacity d'enregistrement, de mixage et d'édition audio» explique Jérémie Meunier, responsable de l'école de musique municipale.

CONTACT

Service culture 04 79 65 17 78

Un demi siècle de fraternité

La constitution du jumelage entre La Motte-Servolex et Mundelsheim commence en 1972, sous l'impulsion de Jacques Hochard (maire de 1965 à 1986) et Hans Wetzel (maire de 1966 à 2002). Dans leur démarche engagée, les deux hommes participent au rapprochement de pays dont les peuples sont encore marqués par les atrocités de la seconde guerre mondiale. En 1974, les pompiers motterains sont les premiers à partir en voyage officiel dans la ville jumelée. Cinquante ans après, les liens ont évolué, mais ils restent toujours aussi forts et témoignent de l'histoire qui lie nos deux communes.



Signature du premier serment du jumelage en 1974. Gisèle Archiprêtre, traductrice du comité de jumelage pendant de longues années, est entourée des maires, Jacques Hochard et Hans Wetzel.



Anniversaire des 40 ans de jumelage en mai 2013, signature de renouvellement du serment entre les deux communes. Aux côtés de Luc Berthoud : les représentants des comités de jumelage, Holger Haist (maire de Mundelsheim de 2002 à 2018) et Jean-Pierre Vial.

Trois questions à Luc Berthoud et Boris Seitz (maire de Mundelsheim depuis 2018)



Comment a évolué le jumelage ?

Boris Seitz : "Après la période de crise liée au Covid-19, nous avons été ravis de recevoir de nombreux visiteurs lors de l'été 2023. Il y avait longtemps que nous n'avions pas accueilli autant de Français. Aujourd'hui, notre partenariat doit entrer dans une nouvelle ère par la sensibilisation des jeunes générations, capables de porter et de prolonger avec succès notre amitié".

Luc Berthoud : "La période de pandémie a suspendu nos échanges, mais n'a pas effacé l'amitié entre nos deux villes. Nous entretenons toujours des liens forts avec les événements comme le salon des vins, la fête des moissons... Le cinquantième anniversaire va aussi permettre de relancer notre partenariat".

Quel est l'enjeu aujourd'hui ?

BS : "Il est parfois difficile d'entretenir constamment nos relations, c'est pourquoi nous organisons au moins un échange par an. Le jumelage est comme un joyau qu'il faut polir régulièrement pour qu'il brille éternellement d'une nouvelle splendeur".

LB : "Même si le jumelage ne retrouvera pas l'esprit des pionniers d'après guerre, il doit rester fort, représenter le fruit du passé et être partagé par le plus grand nombre d'entre nous. Il contribue au développement des relations humaines et renforce notre amitié".

Quel est votre meilleur souvenir ?

BS : "Mon souvenir le plus précieux, c'est ma première visite à La-Motte-Servolex en avril 2019. J'ai été accueilli avec beaucoup de chaleur. Je vous en suis encore reconnaissant aujourd'hui".

LB : "Mon meilleur souvenir sera probablement à venir avec les moments intenses que nous allons vivre en 2024 et 2025 pour les cinquante ans de notre jumelage. J'apprécie aussi la simplicité, la cordialité et la convivialité de l'accueil lors de nos échanges. Nous nous sentons immédiatement à l'aise".

TÉMOIGNAGE

"Ces dix dernières années, le comité de jumelage a vécu des moments forts comme le voyage des membres du cours d'allemand à Mundelsheim ou encore nos nombreuses rencontres lors des traditionnels événements festifs et associatifs. Pendant la pandémie, les deux comités de jumelage ont eu la même idée sans se concerter : s'échanger des cadeaux alors que nous ne pouvions pas nous voir. Nous avons reçu des chocolats et des calendriers de Mundelsheim alors que de notre côté nous préparions l'envoi de papillotes. Ça peut paraître sans importance, mais ce fut une surprise émouvante. Le jumelage c'est un peu comme une vieille dame sur laquelle il faut veiller constamment... Les deux comités agissent pour que les liens se maintiennent et même si l'on ne se voit pas pendant un long moment, quand on se retrouve c'est comme si l'on ne s'était jamais quitté".

Brigitte Rinchet,
présidente du comité de jumelage

CONTACT

Comité de jumelage
04 79 72 04 56
Infos sur Mundelsheim
www.mundelsheim.de

Structures petite enfance

En mode d'entretien 100 % naturel



Le personnel de Milipom' participe à une belle avancée sur le plan sanitaire et de l'hygiène.

La Motte-Servolex fait partie des premières collectivités à s'être impliquée dans la démarche PURE (prévention du risque chimique et utilisation raisonnée des produits d'entretien). Après les groupes scolaires et les gymnases en 2021, les deux structures petite enfance Milipom' et Coccinelle passent en mode vinaigre et savon noir. Les fondements de la démarche PURE reposent sur les principes suivants : la suppression des produits chimiques, une réduction du nombre de produits d'entretien et leur bonne utilisation, moins de consommation d'eau, un travail sur les gestes et les postures des agents avec du matériel adapté comme les balais aux manches ergonomiques. "Cette nouvelle technique représente un changement important pour les agents en charge de l'entretien. Nous avons bénéficié d'une formation avec Marielle Berbey-Chiodetti (formatrice à ABC Hygiène) et des précieux conseils de Jean-Marc Menoud (assistant de prévention). Même si les habitudes nouvelles sont peu évidentes à prendre au début, elles permettent de mieux s'organiser, de prioriser les actions et surtout d'avoir plus de confort dans le travail" explique Sylvie Deutsch, responsable de la crèche Milipom'.

Les "Médiaterre"

Sensibiliser les habitants aux gestes écologiques



Atelier de fabrication de produits ménagers en février à la bibliothèque.

Depuis 1995, Unis-Cité propose aux 16 / 25 ans de tous milieux sociaux, de toutes origines culturelles, diplômés ou non... de consacrer environ

huit mois de leur vie à un engagement solidaire, environnemental ou culturel... tout en leur apportant une indemnisation mensuelle, des temps de formation et un accompagnement. À La Motte-Servolex, les jeunes font partie de la mission "Médiaterre", créée dans le but d'organiser des événements pour les habitants sur le thème des économies d'énergie et une sensibilisation à l'environnement : tri des déchets, utilisation de produits écologiques... Tous les mois, des ateliers sont proposés par Noémie, Mathilde, Tom et Nicolas en service civique "Médiaterre". Vous pouvez participer !

Compostage

Quelles sont les possibilités ?



La loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGEC) de 2020 demande aux collectivités de proposer des solutions de tri pour les déchets compostables. La communauté d'agglomération Grand Chambéry vous offre différentes solutions :

- Le compostage partagé avec des bacs collectifs en pied d'immeuble.
- Le composteur individuel à installer dans son jardin.
- Le lombricomposteur pour composter de façon individuelle chez soi, lorsque l'on n'a pas de jardin.
- Le composteur collectable dans les zones denses qui n'ont pas encore mobilisé de volontaires pour développer un composteur partagé.

Environ quatre-vingt quatre kilogrammes de biodéchets sont produits par an et par habitant, soit un tiers de la poubelle marron. Le compostage permet de réduire et de valoriser les déchets de cuisine et limite ainsi le volume d'ordures ménagères incinérées.

Quels moyens choisir ? Comment me procurer le bon composteur ? Où se trouvent les bacs collectifs près de chez moi ?

Vous trouverez toutes les réponses à vos questions sur www.grandchambery.fr

LES MARIAGES À LA MOTTE-SERVOLEX

DÉCEMBRE 2023

26 / Samia DJELLAL et Hossuen ABDALAA SHOUB

LES NOUVEAUX-NÉS

NOVEMBRE 2023

17 / Augustin CAILLE RICARD

18 / Sohan VIROT

DÉCEMBRE 2023

10 / Tiloé BURTIN

JANVIER 2024

03 / Mia et Malory QUILLET

16 / Hugo LONARDONI

25 / Zoé FOUROT MOUNIER

FÉVRIER 2024

13 / Delphine ARMAND

ILS NOUS ONT QUITTÉS

OCTOBRE 2023

12 / Nadia BENSEHIL née KAALLOUL

DÉCEMBRE 2023

11 / Chantal ANDRÉ née BURCK

15 / Hervé ALLEMAN

19 / Guy ANTOINE

20 / Pierre GRANDGEORGES

Vincent RIEFFEL

22 / Eveline GRANGEAT née PINET

27 / Henri BERNOU

30 / Thérèse ESCALON née STEPIEN

31 / Bernard FAVIER

JANVIER 2024

05 / Colette MILLION née MERCIER

12 / Claude GUILLOTEAU née VANOETEGHEM

13 / Carmela GALLONE

16 / Marie-Madeleine TUGDUAL

18 / Catherine ESPITALLIER née TRIFOGLIO

20 / Joseph JANIN

23 / Jacques PIONCHON

25 / Andrée LE MESLE née BALLU

27 / Denise SULPICE née JORENS

29 / Serge CANLAY

31 / Denise RUIZ née GREGORUTTI

FÉVRIER 2024

03 / Madeleine VEYRON-CHURLET née BOULORD

04 / Pierre FRESCHI

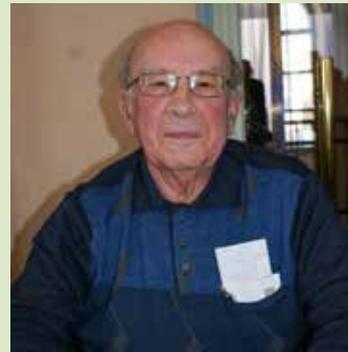
10 / Catherine ASSE née PELLARIN

18 / Michèle ALLION née FUSI

26 / Serge RAMPON

Hommage de la ville

Henri Bernou



Henri Bernou est né en 1925 à Paris, il a épousé une motteraine, ils ont eu six enfants. Après une carrière professionnelle à la SNCF, il s'est installé à La Motte-Servolex. En 1983, il est entré au conseil municipal comme adjoint au maire chargé des travaux. Henri Bernou a été élu sur trois mandats successifs, jusqu'en 2001. Il était notamment chargé des questions liées aux transports. Ceux qui l'ont connu se souviennent d'un homme ingénieux, très organisé qui faisait avancer rapidement les dossiers. Il a également beaucoup œuvré comme bénévole au sein de la paroisse. Il a participé activement au conseil des sages depuis 2009 lors de quatre mandats successifs de cette assemblée où il a apporté de précieux conseils.

CONTACT

Service état-civil 04 79 65 17 71

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

Samedi de 8h15 à 11h45.

Les nouvelles du conseil municipal

Séance du 19 décembre 2023

- Plusieurs délibérations concernant les finances 2024 : taux d'imposition, budget primitif, tarifs municipaux, crédits scolaires, subventions aux associations...
- Approbation de la convention «aller vers» dans le cadre des permanences de la mission locale jeunes à La Motte-Servolex.
- Maintien du temps scolaire en semaine de quatre jours.
- Demandes de subventions pour la rénovation énergétique de la halle des sports Didier Parpillon et du boulodrome.
- Convention de mise à disposition de la toiture des tennis couverts à Énergicimes pour développer la production d'énergie solaire sur les toitures.

Séance du 13 février 2024

- Présentation de l'Atlas de la Biodiversité Communale par la Ligue de Protection des Oiseaux.
- Avance de subvention au club USM Football
- Délibération sur le deuxième budget citoyen.
- Convention avec Grand Chambéry pour l'assistance à la gestion et à l'exploitation des points d'eau incendie.
- Détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.
Infos www.mairie-lamotteservolex.fr

C'est ma ville en images



Soirée des vœux du maire aux habitants – Mardi 9 janvier.



Sortie à la patinoire proposée par le service jeunesse cantonal lors des vacances scolaires.



Réunion publique sur les zones d'accélération des énergies renouvelables - Lundi 12 février.



Bourse aux vélos organisée par "La Motte-Servolex Cyclisme" les 9 et 10 mars.



Animations sur le thème des sens à la bibliothèque lors de la "Nuit de la lecture" - Samedi 20 janvier.



Réunion du conseil des sages - Mardi 23 janvier.



Théâtre musical et poétique jeune public "La toute petite boîte à gants" – Samedi 17 février.



Jeux intergénérationnels à l'EHPAD Les Terrasses de Reinach – Mardi 20 février.